

**NOUVELLE ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE**

# POUR UNE CÔTE-D'OR D'ÉQUILIBRE

**Côte  
d'Or**  
LE DÉPARTEMENT





INTERVIEW

## FRANÇOIS SAUVADET

Le 1<sup>er</sup> juillet, François Sauvadet a été réélu Président du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, suite aux élections des 20 et 27 juin derniers. À la tête de la majorité "La Côte-d'Or passionnément" constituée de 28 élus sur 46, François Sauvadet défend une Côte-d'Or d'équilibre. **Nous l'avons rencontré au lendemain de son élection.**



**Vous êtes réélu pour un troisième mandat en tant que Président du Département de la Côte-d'Or : est-ce que cette victoire vous conforte dans les engagements pris ces dernières années ?**

En nous renouvelant leur confiance, les Côte-d'Oriens nous ont invités à développer l'action que nous avons engagée ces dernières années. Elle repose sur deux piliers : les protéger au quotidien et construire la Côte-d'Or de demain pour que chacun se voie un avenir là où il a décidé de vivre.

Nous avons été élus sur ce programme et nous l'appliquerons. Car le choix des électeurs a été clair entre ceux qui voulaient renforcer la ville centre, Dijon, et ceux, comme nous, qui veulent répondre à l'aspiration de mieux vivre de nos concitoyens partout en Côte-d'Or.

C'est cette vision que nous continuerons de défendre : un aménagement équilibré du territoire. Il est inconcevable de laisser se concentrer les services publics, les équipements et plus généralement les richesses dans la seule ville centre. Pour moi, toutes les communes et tous les habitants comptent. Et je ferai tout pour que la Côte-d'Or continue à se développer en tout point du territoire.

**La crise sanitaire et économique n'est pas terminée : comment le Département va-t-il continuer à agir pour soutenir les personnes et les territoires fragilisés ?**

Je crains que la crise ait des conséquences sociales encore plus dramatiques dans les mois à venir. Une chose est sûre : nous répondrons présents pour protéger les Côte-d'Oriens. Nos finances sont saines, nous nous sommes désendettés et nous pourrons faire face.



Ce que je constate, c'est que nous sommes attendus. Le Département est la collectivité de référence de la proximité entre les grandes Régions, bien lointaines, et des métropoles dont nous voyons bien qu'elles ne peuvent répondre à elles seules aux enjeux devant lesquels nous sommes placés.

Ces 18 derniers mois, nous avons été au plus près : distribution gratuite de masques aux Côte-d'Oriens, adoption d'un Plan exceptionnel de soutien de 32 M€ mis en œuvre dès juin 2020 et d'un plan de soutien à l'activité de 110 millions d'euros d'investissement. Nous avons été présents dès le début de la crise pour limiter au maximum ses impacts sur nos concitoyens. Nous continuerons.

#### **L'un des grands enjeux de ce nouveau mandat est également la fin du déploiement de la fibre optique en Côte-d'Or...**

Le déploiement de la fibre optique à domicile se poursuit à un rythme soutenu sur tout le territoire. Je comprends l'impatience des Côte-d'Oriens à ce sujet. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes un très grand département, le 4<sup>e</sup> de France en termes de superficie. Les choix que nous avons faits ont permis d'avoir un accès au haut débit, pratiquement partout. Concernant le très haut débit, notre objectif sera tenu fin 2022 dans tout le département.

Nous avons un autre défi : lutter contre le risque de fracture numérique. Nous allons mener ce chantier avec les communes et les intercommunalités pour faire face à l'illelectronisme. Je souhaite que chaque ancien chef-lieu de canton et chaque quartier puisse bénéficier d'un espace numérique adapté où celles et ceux qui ne sont pas

familiers des usages numériques pourront trouver de l'aide, des conseils... Comme pour toutes nos politiques, il s'agira d'accompagner celles et ceux qui en ont besoin vers l'autonomie.

#### **Autre enjeu d'avenir : la protection de l'eau et de l'environnement ?**

*"Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants"* disait Antoine de Saint-Exupéry. Aussi, nous avons le devoir, collectivement, d'unir tous nos moyens et toutes nos forces pour préserver la planète... Le Département continuera de prendre toute sa part face à ce défi.

Dans le domaine de l'eau par exemple, il n'est pas imaginable que le prix de l'eau baisse à Dijon et augmente partout ailleurs en Côte-d'Or. Ce n'est pas mon modèle : je souhaite une eau de qualité, en quantité, pour tous, à un prix abordable partout en Côte-d'Or. C'est d'ailleurs l'unique objectif poursuivi par notre Schéma départemental de l'eau, ce qu'aucun syndicat ni l'État n'est en mesure de faire à lui seul dans le département de la Côte-d'Or.

Nous devons veiller aussi à notre agriculture : nous soutiendrons toutes les initiatives qui visent la préservation de la ressource en eau, le développement des circuits courts, l'adaptation au changement climatique... Nous venons de lancer un Plan départemental de l'alimentation car, là aussi, la souveraineté alimentaire est un enjeu d'avenir.

Je plaide pour une écologie de l'action populaire. C'est ce modèle que nous défendons : une écologie qui garde les pieds sur terre et qui permet à chacun, à son échelle, de s'orienter vers des bonnes pratiques. ■

***"Nous avons été présents dès le début de la crise. Nous continuerons."***

# CONSTRUISONS LA CÔTE-D'OR DE DEMAIN

Les enjeux de ce nouveau mandat 2021-2028 ? Être présent, partout et pour tous, pour assurer les missions de solidarité à l'égard des plus fragiles, mais aussi préparer l'avenir !

La nouvelle assemblée départementale va œuvrer pour une Côte-d'Or équilibrée et harmonieuse, afin d'offrir une vraie qualité de vie à tous les Côte-d'Oriens, qu'ils aient choisi de vivre à la campagne ou à la ville...

## NUMÉRIQUE



## POUR UNE CÔTE-D'OR 100 % CONNECTÉE FIN 2022 !

**Garantir une Côte-d'Or 100 % connectée à la fibre optique fin 2022, c'est l'engagement pris par le Département.**

Fin 2020, 95 % des communes de Côte-d'Or avaient déjà accès à un débit de 8 Mb/s, permettant de disposer d'une offre "Triple Play" (Internet, TV, téléphone) à domicile, et 75 % à 30 Mb/s. Fin 2022, c'est 100 % du territoire qui sera couvert par la fibre à domicile et en entreprise. Cela représente 3 ans d'avance sur les objectifs nationaux, fixés à 2025. La lutte contre l'illectronisme sera une priorité pour ce mandat et personne ne sera exclu de la société numérique. Des Espaces Numériques Côte-d'Or et des Maisons France Service Côte-d'Or seront créés dans les chefs-lieux ou anciens chefs-lieux de canton pour accompagner les usagers des services numériques. Et pour soutenir l'activité des entreprises, des pôles d'économie numérique (PEN) verront le jour pour proposer des services et gérer en toute transparence et sécurité des méga-données. En effet, après avoir équipé le territoire en infrastructures Très Haut Débit, le Département passe à l'étape supérieure en anticipant la demande grandissante de stockage et de sécurisation des données des collectivités et des entreprises. Un pas de plus en faveur de l'attractivité de notre territoire ! ■

*“La crise a accéléré le développement du télétravail. Les modes de vie ont changé et le numérique est au cœur de cette révolution.”*

## EAU ET ENVIRONNEMENT

## L'EAU ET LA NATURE, DES TRÉSORS QUE NOUS AVONS EN PARTAGE À PRÉSERVER

**L'engagement des élus départementaux pour cette nouvelle mandature : favoriser l'accès à une eau de qualité, en quantité, partout en Côte-d'Or et pour tous les usages.**

Le Département créera un syndicat départemental de l'eau afin de coordonner les grands projets hydrauliques en Côte-d'Or. Il pilotera notamment une mise en réseau des réserves stratégiques en eau, en commençant par le réservoir de Grosbois et la boucle des Maillys, pour qu'elles profitent à tous. Il facilitera aussi la construction de petites infrastructures de stockage de l'eau de proximité, indispensables pour garantir des ressources utilisables pour l'arrosage, le maraîchage et l'abreuvement du bétail en période de sécheresse. Car le changement climatique perturbe les équilibres naturels et c'est justement pour faire face à ces mutations que le Département souhaite accompagner l'agriculture dans ses démarches vers la Haute Valeur Environnementale (HVE). Préserver l'environnement, c'est aussi mieux maîtriser ses déchets, c'est pourquoi le Département encourage les initiatives liées à l'économie circulaire (recyclage, 2<sup>e</sup> vie des objets, zéro plastique). Et pour préserver la biodiversité remarquable de la Côte-d'Or, il va labelliser 11 nouveaux espaces naturels sensibles dans les 6 prochaines années. Objectif affiché : 21 ENS à l'horizon 2028 ! Enfin, il va accompagner la création d'"îlots de fraîcheur", des espaces végétalisés destinés à "renaturer" les villes. ■



*“L'accès à une eau en quantité, de qualité, pour tous, à un coût juste, est un enjeu majeur du 21<sup>e</sup> siècle, dont le Département doit se saisir !”*



## ATTRACTIVITÉ



### FAIRE DE LA CÔTE-D'OR LA PREMIÈRE DESTINATION TOURISTIQUE, NATURE ET PATRIMOINE, ENTRE PARIS ET LYON

**Valoriser les richesses - humaines, patrimoniales, naturelles, gastronomiques et viticoles - de notre territoire auprès des habitants (actuels et futurs), mais aussi des entreprises et des touristes, c'est l'objectif de la démarche d'attractivité portée par la nouvelle assemblée départementale.**

Son but : attirer de nouveaux visiteurs, investisseurs et talents sur le territoire. Une nouvelle commission dédiée au développement local et à l'attractivité a d'ailleurs été créée en ce sens.

Sa vocation : faire de la Côte-d'Or la première destination touristique, nature et patrimoine, entre Paris et Lyon ! Pour accompagner cet élan, le Conseil Départemental a décidé de transformer son Agence de développement touristique, Côte-d'Or Tourisme, en Agence d'attractivité, de façon à lier les actions en matière de tourisme à celles qui concernent le cadre de vie et les services aux habitants. L'Agence d'attractivité aura un rôle de coordination et de mise en réseau et constituera une porte d'entrée pour les porteurs de projets souhaitant s'installer sur le territoire. Par ailleurs, certaines actions déjà engagées seront amplifiées, comme la valorisation et le développement de la marque "Savoir-faire 100 % Côte-d'Or", avec notamment la création d'un réseau d'ambassadeurs de l'excellence locale. ■

*"Faire reconnaître la Côte-d'Or comme un territoire d'excellence, qualitatif, authentique, gastronomique et porteur de valeurs durables."*

## SOLIDARITÉS HUMAINES ET TERRITORIALES

### AIDER LES CÔTE-D'ORIENS À FAIRE FACE À LA CRISE

**33 millions d'euros. C'est le montant du plan de soutien "Solidarités Côte-d'Or" voté par le Département pour soutenir les Côte-d'Oriens face aux conséquences de la crise sanitaire.**

Un plan de soutien dont les actions sont prolongées jusqu'au 31 décembre 2021 pour continuer d'aider les plus fragiles, les familles les plus en difficultés, les agriculteurs, les artisans, les entrepreneurs pendant cette période difficile.

La solidarité, c'est le cœur de la mission du Conseil Départemental, avec des dépenses d'action sociale qui s'élèvent à 300 millions d'euros en 2021 en faveur des enfants, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap, des personnes en insertion.

Mais la solidarité est aussi territoriale puisque le Département est le premier investisseur public auprès des communes et des groupements de communes (130 M€ en 2021).

À travers ce soutien aux collectivités de Côte-d'Or, le Département participe à la préservation de notre patrimoine, de nos paysages, de la biodiversité... Plus que jamais, le Département est la collectivité de référence de l'écoute et de la proximité et le premier partenaire des collectivités. ■



*"Une vraie solidarité territoriale et sociale, qui place l'humain au cœur de nos politiques."*

DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

# 23 CANTONS, 46 CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX



## CHÂTILLON-SUR-SEINE

Valérie BOUCHARD  
Hubert BRIGAND



## MONTBARD

Laurence PORTE  
Marc FROT



## SEMUR-EN-AUXOIS

Martine EAP-DUPIN  
François SAUVADET



## TALANT

Céline VIALET  
Alain LAMY



## NUITS-SAINT-GEORGES

Valérie DUREUIL  
Hubert POULLOT



## ARNAY-LE-DUC

Isabelle COGNARD  
Pierre POILLOT



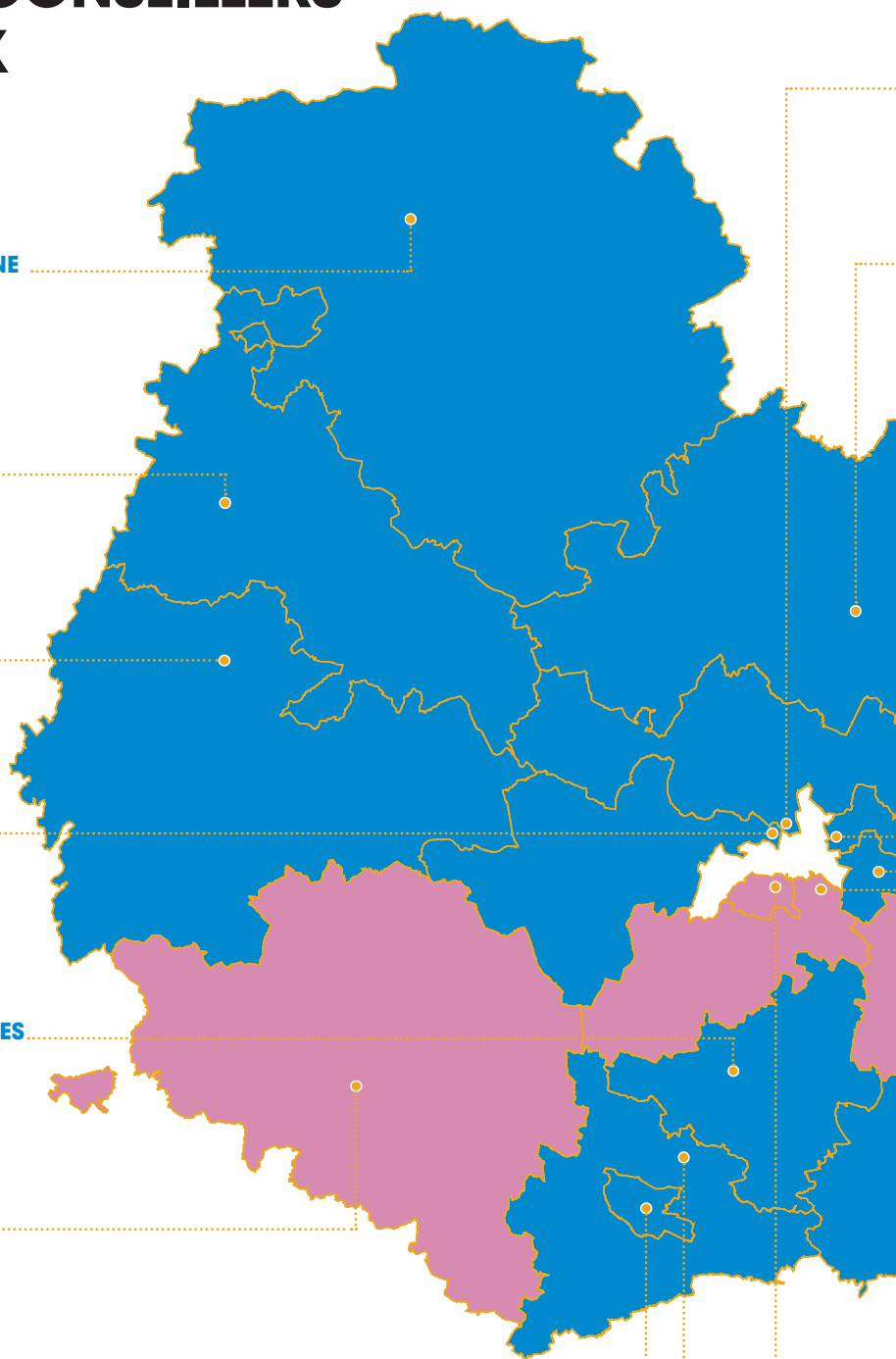
## BEAUNE

Charlotte FOUGÈRE  
Pierre BOLZE



## LADOIX-SERRIGNY

Anne PARENT  
Denis THOMAS







**FONTAINE-LÈS-DIJON**

Patricia GOURMAND  
Patrick CHAPUIS



**IS-SUR-TILLE**

Catherine LOUIS  
Charles BARRIÈRE



**SAINT-APOLLINAIRE**

Christine BLANC  
Laurent THOMAS



**CHEVIGNY-SAINT-SAUVEUR**

Viviane VUILLERMOT  
Guillaume RUET



**LONGVIC**

Céline TONOT  
Christophe LUCAND



**GENLIS**

Gaëlle THOMAS  
Martial MATHIRON



**AUXONNE**

Marie-Claire BONNET-VALLET  
Sébastien SORDEL



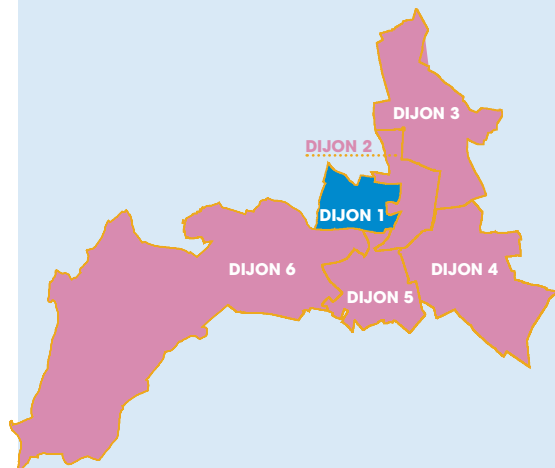
**BRAZEY-EN-PLAINE**

Emmanuelle COINT  
Gilles DELEPAU



**CHENÔVE**

Caroline CARLIER  
Patrick AUDARD



**DIJON 1**

Clémentine BARBIER  
François-Xavier DUGOURD



**DIJON 2**

Nathalie KOENDERS  
Billy CHRÉTIEN



**DIJON 3**

Catherine HERVIEU  
Hamid EL HASSOUNI



**DIJON 4**

Nuray AKPINAR-ISTIQUAM  
Benoît BORDAT



**DIJON 5**

Marie-Thérèse PUGLIESE  
Christophe AVENA



**DIJON 6**

Céline MAGLICA  
Massar N'DIAYE





## L'EXÉCUTIF DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

C'est lui qui arrête les grandes orientations politiques du Conseil Départemental au sein de la Commission Permanente. Chacun de ses membres exerce, par délégation de fonction, les compétences que le Président lui a confiées.

**Président du Conseil Départemental : François Sauvadet**

**Vice-Président délégué : François-Xavier Dugourd**

1<sup>re</sup> Vice-Présidente : **Emmanuelle Coint**

2<sup>e</sup> Vice-Président : **Hubert Brigand**

3<sup>e</sup> Vice-Présidente : **Martine Eap-Dupin**

4<sup>e</sup> Vice-Présidente : **Catherine Louis**

5<sup>e</sup> Vice-Président : **Marc Frot**

6<sup>e</sup> Vice-Président : **Denis Thomas**

7<sup>e</sup> Vice-Présidente : **Laurence Porte**

8<sup>e</sup> Vice-Présidente : **Marie-Claire Bonnet-Vallet**

9<sup>e</sup> Vice-Président : **Hubert Poullot**

10<sup>e</sup> Vice-Président : **Pierre Bolze**

11<sup>e</sup> Vice-Président : **Patrick Chapuis**

12<sup>e</sup> Vice-Présidente : **Patricia Gourmand**

Questeur : **Laurent Thomas**

Rapporteur général du budget :  
**Patrick Chapuis**

1<sup>er</sup> Secrétaire : **Charles Barrière**

2<sup>e</sup> Secrétaire : **Christine Blanc**

3<sup>e</sup> Secrétaire : **Gilles Delepau**

4<sup>e</sup> Secrétaire : **Valérie Bouchard**



## LES COMMISSIONS INTÉRIEURES

**6** commissions intérieures œuvrent au sein du Conseil Départemental dans un domaine de compétences spécifiques. Elles étudient les affaires qui leur sont soumises, préparent des décisions et rendent un avis sur les projets de délibération soumis par le Président du Conseil Départemental.

### 1<sup>re</sup> commission **Finances et Ressources humaines**

Présidente : Martine Eap-Dupin

Vice-Président et rapporteur du budget : Patrick Chapuis

Membres : Charles Barrière, François-Xavier Dugourd, Patrick Audard, Christophe Avena, Christophe Lucand

### 2<sup>e</sup> commission **Solidarités**

Présidente : Emmanuelle Coint

Vice-Présidente : Christine Blanc

Membres : Patricia Gourmand, Céline Violet, Viviane Vuillermot, Nuray Akpinar-Istiquam, Caroline Carlier, Céline Maglica

### 3<sup>e</sup> commission **Jeunesse et Vie Associative**

Présidente : Catherine Louis

Vice-Présidente en charge du tourisme : Marie-Claire Bonnet-Vallet

Vice-Présidente en charge de la culture : Valérie Dureuil

Vice-Président en charge de la vie associative : Pierre Bolze

Membres : Clémentine Barbier, Billy Chrétien, Hamid El Hassouni, Massar N'Diaye

### 4<sup>e</sup> commission **Agriculture et Développement durable**

Président : Marc Frot

Vice-Président : Sébastien Sordel

Vice-Président : Denis Thomas

Membres : Gilles Delepau, Anne Parent, Benoît Bordat, Pierre Poillot, Céline Tonot

### 5<sup>e</sup> commission **Mobilités et Infrastructures**

Président : Hubert Poullot

Vice-Président : Alain Lamy

Membres : Charlotte Fougère, Laurent Thomas, Isabelle Cognard, Catherine Hervieu, Martial Mathiron

### ✓ **Nouveauté**

### 6<sup>e</sup> commission **Développement local et Attractivité**

Président : Hubert Brigand

Vice-Présidente : Laurence Porte

Membres : Valérie Bouchard, Guillaume Ruet, Nathalie Koenders, Marie-Thérèse Pugliese, Gaëlle Thomas



## LA COMMISSION PERMANENTE

Une fois par mois, elle délibère de la mise en œuvre des décisions votées en session par l'assemblée départementale et traite des affaires courantes de la collectivité. En Côte-d'Or, la commission permanente réunit l'ensemble des conseillers départementaux, ainsi tous associés aux décisions et au fonctionnement du Conseil Départemental.

Suivez les actualités du Département sur :



cotedor.fr



@departementcotedor



@CD\_CotedOr



cd\_cotedor

